



NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
GENERALE

A/32/107/Corr.1
30 août 1977

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS/FRANCAIS

Trente-deuxième session
Point 24 de l'ordre du jour provisoire^x

APPLICATION DE LA DECLARATION SUR L'OCTROI DE L'INDEPENDANCE
AUX PAYS ET AUX PEUPLES COLONIAUX

Question de la Côte française des Somalis

Rectificatif

1. Page 9, paragraphe 3, huitième ligne :
Supprimer "(voir annexe I ci-après pour plus de détails)".
2. Page 38 :
Faire précéder le paragraphe 148 du sous-titre suivant :
 3. Déclaration de l'Ethiopie et de la Somalie
à la trente et unième session de l'Assemblée
générale
3. Page 44, paragraphe 100, première ligne :
Insérer les mots "de vote" à la suite du mot "bureau".
4. Page 45, paragraphe 134, première ligne :
Après "circulaire", ajouter "(voir A/32/107/Add.1, annexe IH)".
5. Page 51, paragraphe 209, quinzième ligne :
/Sans objet en français/.
6. Page 59, paragraphe 237 :
 - a) Troisième ligne : remplacer 90,7 p. 100 par 94,5 p. 100.
 - b) Sixième ligne : supprimer la dernière phrase.

^x A/32/50.